

Les écoles de production

PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT

Qui peut intégrer une école de production ?

Les écoles de production accueillent les jeunes entre **14 ans (parfois 15 ans)** en fonction des établissements) **et 18 ans** dès lors qu'ils sont **motivés**.

Qu'est-ce qu'une école de production ?

Les écoles de production – 25 en France – sont des établissements privés d'enseignement technique, à but non lucratif, reconnus par l'État et ayant reçu un label spécifique « Ecole de Production ».

En proposant une solution à des jeunes à qui le système éducatif traditionnel ne convient pas, ces écoles visent à **favoriser leur insertion professionnelle et leur accès à l'emploi**.

Les écoles de production ont pour objectifs de :

- former les élèves à un métier précis ;
- leur faire acquérir une expérience professionnelle ;
- les préparer à l'obtention de diplômes professionnels (CAP, BAC pro ou certifications professionnelles) ;
- les accompagner vers l'emploi ou vers la poursuite de leurs études.

La méthodologie employée au sein des écoles de production repose notamment sur :

- la volonté de **regrouper formation pratique et théorique** au sein d'un même site (contrairement à l'alternance où les élèves acquièrent une expérience professionnelle dans une entreprise extérieure au lieu de formation) ; on parle parfois d'« école-entreprise »
- une pédagogie basée sur le « **faire pour apprendre** », dans les matières professionnelles comme générales

Principe-clé

Mise en situation réelle de production = outil pédagogique reposant sur le « faire pour apprendre »

- la **mise en situation réelle de production** des élèves, production par la suite destinée à la vente
- un **accompagnement individualisé** et personnalisé

Les écoles de production proposent des **formations dans les secteurs en manque de main d'œuvre au niveau local** : métallurgie, bâtiment, métiers du bois, paysagisme, secteur digital, restauration, automobile, industrie...

La situation de production : choix pédagogique et pilier du modèle économique des écoles de production

Les écoles de production sont ancrées dans le tissu économique local et répondent à des commandes passées par des clients. Elles ont donc une obligation de production, réalisée par les élèves dans le cadre de leur formation.

Cela permet d'enseigner rigueur et sens des responsabilités aux élèves.

Ce système permet également de contribuer au financement des écoles, qui reposent sur la taxe d'apprentissage, les régions et les recettes issues de la vente de la production.

Par ces principes, les écoles de production apparaissent comme constituant une **solution complémentaire aux lycées professionnels et CFA**.

Orientation vers les écoles de production et entrée dans le parcours

Chaque école de production à ses propres modalités d'accueil de nouveaux élèves mais toutes organisent des séjours « découverte » durant lesquels les élèves découvrent l'établissement et son fonctionnement. Ces séjours sont proposés régulièrement durant l'année.

Pour y participer, les jeunes qui aspirent à intégrer une de ces écoles doivent prendre contact directement avec la structure (voir [cartographie des écoles de production](#)).

A noter : les stages obligatoires en classe de 3^e peuvent également se dérouler en école de production.

Durée, coût, statut de l'élève

Les élèves doivent payer des frais de scolarité au montant variable (maximum 800 euros par an année).

Contrairement aux élèves qui ont le statut d'apprentis, ils ne sont pas rémunérés.

Contenu des parcours proposés et accompagnement

Les écoles de production proposent aux élèves, souvent réunis dans des promotions réduites un parcours reposant sur :

- des **ateliers de production**, à hauteur de 2/3 du temps en moyenne ;
- des **enseignements généraux** (français, mathématiques...) et **professionnels théoriques** ;
- un accompagnement personnalisé.

Les écoles de production ne délivrent pas de diplôme mais **préparent à certains certificats ou diplômes** (CAP, CAP, BAC pro ou certifications professionnelles).

Sortie de parcours et perspectives

Pour les jeunes qui décident, en fin de formation, d'accéder à l'emploi, les taux d'embauche sont satisfaisants, grâce à l'expérience acquise mais également car les écoles de production forment à des métiers dits « en tension ».

Les élèves peuvent également décider de poursuivre leurs études, notamment vers un BTS. Par exemple, pour des élèves ayant suivi un parcours au sein d'une école de production préparant aux métiers de l'usinage :

- 30% d'entre eux entrent immédiatement dans la vie active
- 70% d'entre eux poursuivent leurs études dans le but d'obtenir notamment un BTS (industrialisation des produits mécaniques, définition de produits industrialisés, technico-commercial...

POUR ALLER PLUS LOIN

- [Cartographie des écoles de production](#)
- [Les fondamentaux d'une Ecole de Production](#)
- [Article L443-6 du code de l'éducation](#), créé par la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018

